



MAIRIE
 1 Rue de la Coudanne
 27710 SAINT GEORGES MOTEL
 Tél./Rép. : 02 37 43 50 98
 Fax : 02 37 43 07 63
 saint.georges.motel@wanadoo.fr

**MODIFICATION
 REPAS ou
 INSCRIPTION
 OCCASIONNELLE
 2016/2017**

*A remettre uniquement à Mme Brigitte COCHELIN, responsable de la cantine ou à sa remplaçante **au moins 48 heures** à l'avance (et le vendredi avant 10h00 pour le repas du lundi) à la salle polyvalente.*

☎ salle polyvalente : 02.37.43.58.76. (de 8h à 15h)

Je soussigné M, Mme.....

En qualité de :..... de l'enfant :

Nom et Prénom.....

En classe de :

Vous informe que l'enfant :

ne mangera pas le.....

mangera le.....

Ou pour la période du.....

LUNDI – MARDI – JEUDI – VENDREDI

A Saint Georges Motel, le

Signature(s) :



MAIRIE
 1 Rue de la Coudanne
 27710 SAINT GEORGES MOTEL
 Tél./Rép. : 02 37 43 50 98
 Fax : 02 37 43 07 63
 saint.georges.motel@wanadoo.fr

**MODIFICATION
 FREQUENTATION
 GARDERIE 2016/2017
 02 37 43 58 76**

A remettre au minimum 48 heures avant le changement de fréquentation au responsable de la garderie.

Toute modification prévisible doit nous être signalée afin d'adapter les horaires du personnel au nombre d'enfants présents.

Je soussigné M, Mme

Responsable(s) légal(aux) de l'enfant

Nom.....Prénom

Vous informe que je souhaite modifier la fréquence de garde de mon enfant :

| JOURS | SEANCES DU MATIN de 7h30 jusqu'à 8h50 | SEANCES DU SOIR de 16h30 jusqu'à 18h30 Mercredi 12h à 12h30 maximum |
|-----------------|--|--|
| LUNDI | de h à 8 h 50 | de 16 h 30 à h |
| MARDI | de h à 8 h 50 | de 16 h 30 à h |
| MERCREDI | de h à 8 h 50 | de 12 h 00 à |
| JEUDI | de h à 8 h 50 | de 16 h 30 à h |
| VENDREDI | de h à 8 h 50 | de 16 h 30 à h |

Les parents doivent fournir le goûter aux enfants

Ou Exceptionnellement

absent le

présent le

Leà Saint Georges Motel

Signature(s) :